INTRODUCTION

Le présent document d'orientation a pour but de cerner certains principes directeurs où le dialogue et la réflexivité (penser ensemble) sont privilégiés pour les apprentissages en arts langagiers. Il porte sur l'élève-apprenant en arts langagiers et propose des pratiques dites « gagnantes » qui, selon le besoin, pourront mener vers des pratiques « suivantes », c'est-à-dire adaptées pour mieux répondre aux besoins des apprenants.

Ce document permettra de faire une mise à l'essai de pratiques et de théories connexes. Cette mise à l'essai inaugurera le processus d'implantation d'approches renouvelées en arts langagiers et, par conséquent, l'élaboration du programme d'études.

Étant donné la similarité entre les arts langagiers en français et les arts langagiers en anglais, ce document s'applique à ces deux matières scolaires dans le Programme d'immersion française, soit Français arts langagiers – immersion et English Language Arts – Immersion. Quant à leur différence, elle se situe surtout sur le plan culturel où, selon Sasseville (*La pratique* : 166), « la façon d'exprimer une pensée, une définition voire un raisonnement varie d'une langue et d'une culture à l'autre. Cette différence favorise davantage une ouverture à l'autre aux niveaux culturel et linguistique ». De plus, la présence d'apprenants de cultures diverses au sein du Programme d'immersion française enrichit davantage les réflexions, les propos et les représentations mentales, et favorise ainsi une équité et une justice sociale, car elle ouvre la voie à la reconnaissance de la richesse de la diversité. Une ouverture à la diversité culturelle et au développement de compétences interculturelles sont parmi les buts visés par le Programme d'immersion française au Manitoba.

Ce document est destiné aux enseignants, aux conseillers pédagogiques, aux directions d'école et aux cadres divisionnaires.